

« La quantité de poissons pêchée disponible par habitant a beaucoup baissé »



Entretien avec Guillaume Longin, technicien écologie

Chargé Biodiversité au Parc amazonien de Guyane, Guillaume Longin a réalisé à l'Université de Guyane un mémoire de Master 2 « Sociétés et interculturalité » sur « La pêche chez les Wayana, Teko et Aluku en 2014 sur le Haut-Maroni. Complémentarité des enquêtes halieutiques et des cartes cognitives ». Il explique les enjeux de ce travail et les principaux résultats.

Vous avez choisi de faire un Master 2 sur la thématique de l'état de l'activité halieutique chez les populations autochtones et locales du Haut-Maroni. Pourquoi ?

Depuis que je suis employé au Parc amazonien (2010), j'ai principalement travaillé sur des programmes scientifiques participatifs autour de la problématique des besoins et de l'utilisation des ressources naturelles, ainsi que la gestion des pratiques afférentes. Nous avons commencé par des enquêtes décrivant la chasse. Nous avons ensuite conduit des ateliers avec les habitants pour mettre en relief toutes les questions socio-économiques et culturelles liées aux animaux chassés et aux poissons pêchés.

Dans la foulée, le Parc amazonien a estimé nécessaire de faire également le point sur ce que représente la pêche aujourd'hui pour les populations historiques du Haut-Maroni (Amérindiens et Bushinengués), aussi bien en termes de quantité de poissons pêchés que de son importance patrimoniale.

En tant que technicien écologie à la délégation territoriale du Maroni, il m'appartenait de mettre en œuvre ce programme sur le terrain et de récolter les données. Mon rôle aurait pu s'arrêter là, comme cela avait été le cas pour le programme chasse et les ateliers gouvernance-chasse. Pourtant, après toutes ces années de terrain, j'ai trouvé que l'opportunité d'aller au bout de la démarche scientifique, c'est-à-dire d'analyser les données récoltées, serait très enrichissante pour ma formation personnelle. De plus, le fait d'habiter sur place depuis longtemps me permettait d'apporter un plus à l'analyse.

Comment avez-vous mené ce travail ?

Pour mener à bien le travail sur la pêche, nous avons associé deux grandes approches mises en œuvre sur le terrain entre fin 2013 et début 2015. Des enquêtes de débarquement ont été menées dans cinq villages amérindiens et deux villages aluku. Nous avons embauché à cette occasion des enquêteurs vacataires locaux. Ces enquêtes localisaient et décrivaient chaque pêche sur tous leurs aspects quantitatifs.

Parallèlement, j'ai réalisé 45 entretiens avec des pêcheurs, de façon à ce qu'ils décrivent leur perception de leur anthropo-écosystème lié au fleuve et aux poissons aujourd'hui. Nous avons consigné les résultats sous forme de cartes cognitives collectives, de manière à assembler les perceptions individuelles sous forme de schémas de pensée collective. Ainsi, nous avons une bonne image de la situation anthropo-socio-économique du système de la pêche sur le Haut-Maroni aujourd'hui.

Quelles sont les conclusions principales de ce travail ?

Les plus importantes à retenir sont celles-ci :

- La très grande majorité des Amérindiens pêche régulièrement, alors que seule une très faible part de la population aluku pêche régulièrement aujourd'hui.

- Les pêches à la journée se concentrent sur un petit périmètre autour des villages pour les Amérindiens, tandis que les Aluku exploitent beaucoup la zone des Abattis Kotica.

- On constate aujourd'hui une prépondérance du filet tramail monofilament dans les deux communautés.

- La production des Aluku a diminué par deux en 50 ans, alors que leur population a été multipliée par 10. Celle des Amérindiens n'a que doublé, tandis que leur population a quadruplé. Nécessairement, la quantité de poissons pêchés disponible par habitant a beaucoup baissé depuis l'époque de Jean-Marcel Hurault (années 1960).

- Les pêcheurs aluku pêchent essentiellement dans le but de vendre à leur population. Les Amérindiens pêchent une partie pour de l'autoconsommation et l'autre pour vendre, soit au sein de leur communauté, soit à Maripa-Soula, principalement aux Aluku.

- Tous ces changements de pratiques de pêche sont intimement liés à la francisation historique des populations locales de cette partie du fleuve, c'est-à-dire principalement à la sédentarisation et à la scolarisation des populations. L'entrée dans la globalisation a fait le reste, avec l'introduction massive du système monétarisé et salariable, l'implantation de nombreux commerces proposant toutes sortes de produits importés du monde entier.

- Retenons enfin qu'aux yeux des pêcheurs, l'orpaillage illégal a renforcé ces phénomènes sociaux, tout en freinant les activités de pêche en raison de la pollution occasionnée et de l'augmentation de l'insécurité sur les cours d'eau.

Comment le Parc amazonien pourra-t-il se servir des résultats pour mettre en œuvre des mesures concertées de gestion des ressources naturelles ?

Aujourd'hui, grâce à ces trois programmes (pêche, chasse, arouman) mis bout à bout depuis 2011, nous pouvons estimer avoir atteint du mieux qu'on pouvait les objectifs que le Parc s'était fixé en matière de diagnostic socio-anthropologique autour de la chasse et de la pêche sur le Haut-Maroni, à mettre en relation avec les données écologiques que nous avons également récoltées. Nous sommes prêts pour passer à l'étape suivante, celle de la discussion autour de ces résultats pour préparer un avenir éco-sociologique équilibré et pérenne. Pour cela, nous allons repartir au-devant des habitants et des usagers du territoire pour travailler concrètement et ensemble sur des mesures ou stratégies à mettre en place.

PÊCHE, CHASSE, AROUMAN : ET APRÈS ?

Depuis 2011, des connaissances sur les pratiques de différentes communautés ont été collectées par le Parc amazonien et ses partenaires. Le rôle de gestionnaire du Parc amazonien l'amène naturellement à devoir proposer des mesures de gestion adaptées et concertées des ressources naturelles et des terroirs d'usages. C'est pourquoi, un programme sur la mise en place de mesures

de gestion des pratiques liées aux ressources naturelles (gibier, poisson, bois et produits forestiers non-ligneux) a été proposé à l'appel à manifestation d'intérêt FEDER Biodiversité. Ce projet est en cours d'écriture en concertation avec les différentes communautés autochtones, locales, ainsi que les partenaires institutionnels et scientifiques.